

NATIONS UNIES  
**Assemblée générale**  
QUARANTE-SIXIÈME SESSION  
*Documents officiels*

PREMIÈRE COMMISSION  
19<sup>e</sup> séance  
tenue le  
lundi 28 octobre 1991  
à 10 heures  
New York

PROCES-VERBAL DE LA 19<sup>e</sup> SEANCE

Président :

M. MROZIEWICZ

(Pologne)

SOMMAIRE

**DEBAT** GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT (**suite**)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications

Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées,  
dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC/2.750,  
2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission

Distr. GÉNÉRALE  
A/C.1/46/PV.19  
7 novembre 1991

FRANCAIS

La séance est ouverte à 10 h 25.

POINTS 47 A 65 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT

M. NANDO4 (Suriname) (**interprétation** de l'anglais) : Monsieur le **Président**, ma délégation se joint aux **orateurs** précédents pour **vous féliciter** de votre élection à la **présidence** de cette importante commission. **Nous félicitons** de **même les** autres membres de ce bureau. Je voudrais en outre saisir cette occasion de remercier votre **prédécesseur**, **M. l'Ambassadeur Rana**, du Nepal, qui a remarquablement **contribué** aux travaux de cette commission pendant la **quarante-cinquième** session de **l'Assemblée générale**.

**Beaucoup** de **représentants**, qui ont **déjà** pris la parole **devant** cette commission, ont **accordé** une attention considérable au **désarmement** dans le contexte du nouvel ordre mondial. En effet, la fin de la guerre froide a ouvert des perspectives nouvelles à la coopération internationale dont le nouvel ordre mondial naissant est le symbole. La signature entre les Etats-Unis et **l'Union soviétique** du **Traité** sur la **réduction** des armes stratégiques (START), qui **prévoit** une réduction de leurs arsenaux stratégiques, contribuera au **désarmement nucléaire**.

Les déclarations que les deux **présidents** ont faites tout **récemment** quant à leur intention de **détruire** ou de **réduire** des **catégories entières** d'armes nucléaires ont été favorablement accueillies par la **communauté** internationale et sont en effet **très** encourageantes et prometteuses.

Cependant, la fin de la guerre froide ne signifie pas en **soi** la fin des **conflits** internationaux, **mais** elle ne signifie pas **nécessairement** non plus un retour à un **style ancien** de relations **internationales reposant** sur **l'équilibre** du pouvoir **et le déplacement** des alliances.

**L'ère** de **l'après-guerre** froide devrait **signifier** que les guerres **ne se** produiront vraisemblablement pas dans **le** contexte d'un monde **bipolarisé** dominé par deux adversaires **idéologiques**.

M. Nandoe (Suriname)

Nous pensons donc que ces changements politiques fondamentaux dans la sphère politique internationale nous conduiront vers un système de sécurité collective et la primauté du droit international. Dans ce contexte, la Charte de notre organisation et les instruments qui en relèvent peuvent jouer un rôle très important et acquérir une crédibilité grandissante.

Ceci devrait impliquer que notre organisation pourrait exercer efficacement ses activités de gestion des conflits et de maintien de la paix si ceux de ses membres qui sont responsables au premier chef du maintien de la paix et de la sécurité acceptent et appliquent de façon cohérente les principes énoncés dans la Charte de notre organisation. A cet égard, ma délégation souhaite reconnaître les importantes contributions de notre organisation dans le domaine du désarmement, de la paix et de la stabilité. Nous pensons que dans le passé notre commission a joué un rôle très important dans l'examen de questions très complexes et que les défis d'aujourd'hui peuvent être affrontés avec confiance.

Depuis le début de l'ère nucléaire en 1945, une énorme quantité d'ingéniosité et d'effort a été consacrée aux analyses et discussions de la stratégie nucléaire. Néanmoins, toutes ces discussions et cette paperasserie n'ont produit qu'un seul scénario plausible quant à l'emploi des armes nucléaires en temps de guerre : une situation dans laquelle il n'existe pas de perspective de riposte, soit contre un état non nucléaire, soit contre un Etat si faiblement armé qu'il permet à l'utilisateur d'avoir pleine confiance en la capacité de première frappe décisive de sa force nucléaire. Nous nous félicitons donc et, je pense, la communauté internationale avec nous, des mesures unilatérales annoncées par le Président Bush le 27 septembre, et de celles ensuite du Président Gorbatchev, et nous leur en sommes reconnaissants.

Ces initiatives sont encourageantes et pleines de promesses, mais, comme le représentant du Nigéria l'a déclaré l'autre jour, la mise au point et l'acquisition incessantes d'armes nucléaires de plus en plus perfectionnées en général ne peuvent qu'alimenter un sentiment d'insécurité et créer un malaise parmi les pays non dotés d'armes nucléaires. Il appartient donc maintenant aux autres Etats dotés d'armes nucléaires de prendre une initiative importante vis-à-vis du désarmement, nucléaire.

M. Nandoe (Suriname)

**Nous demandons donc instamment qu'un traité d'interdiction complète des essais nucléaires soit négocié.**

Comme l'a noté le représentant du Brésil, notre objectif final devrait être, au-delà des négociations actuelles en cours, une convention universelle et non discriminatoire portant sur l'interdiction de l'emploi, de la mise au point, de la production et du stockage des armes nucléaires et sur leur destruction. En Amérique latine et dans la région des Caraïbes, certaines mesures ont été prises. À cet égard, je voudrais évoquer, entre autres, l'accord sur les utilisations de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, signé à Guadalajara en août 1991 entre l'Argentine et le Brésil, et la Déclaration de Mendoza sur les armes chimiques et biologiques, signée par l'Argentine, le Brésil, le Chili et ultérieurement par l'Uruguay.

Le Secrétaire général a exprimé une nouvelle fois son inquiétude concernant le problème des transferts excessifs et déstabilisateurs d'armes conventionnelles. Nous appuyons l'initiative en faveur de l'établissement d'un registre des Nations Unies pour les transferts d'armes et, à cet égard, nous nous félicitons de l'étude du Secrétaire général. Cette étude présente des éléments positifs sur les moyens de favoriser la transparence dans les transferts internationaux d'armes conventionnelles sur une base universelle et non discriminatoire. De toute évidence, une connaissance et une transparence plus grandes augmenteraient les possibilités de limiter le commerce d'armes générateur de conflits. Ma délégation estime qu'après une étude sérieuse de ce rapport et d'autres documents pertinents, l'établissement d'un registre des Nations Unies pour les transferts d'armes pourrait être envisagé, peut-être d'une façon urgente.

La transformation des relations entre les grandes puissances ne présente pas seulement des avantages politiques. Elle devrait fournir une possibilité exceptionnelle de libérer des ressources importantes résultant du désarmement. Des réductions annuelles considérables des dépenses militaires seraient possibles. Selon les calculs de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI), le dividende potentiel de la paix dans les pays industrialisés peut être estimé à environ 100 milliards de dollars par an, et cette somme pourrait atteindre entre 200 et 300 milliards par an d'ici à l'an 2000. Les économies totales potentielles se situeraient alors entre 1 500 milliards et 2 000 milliards pour la décennie 1990.

M. Nandoe (Suriname)

Cela dit, ma **délégation** voudrait souligner que **les** nouvelles ressources **résultant** du **désarmement** devraient **être investies** dans **des** programmes sociaux et économiques. Dans une **atmosphère internationale améliorée**, nous pensons **qu'il devrait être** possible de **réduire** les **dépenses** militaires **considérables** au profit du **développement humain**.

En tant que **partie** au Traité de Tlatelolco, mon pays met **l'accent** sur les objectifs **énoncés** dans la **Déclaration** faisant de l'**Atlantique Sud** une **zone** de paix et de coopération. Les **obligations** de base des **Etats** parties au **Traité** de Tlatelolco consistent à **utiliser les matières et** les installations **nucléaires à des** fins exclusivement pacifiques, à **ne pas détenir d'armes** nucléaires, à **ne pas s'engager** dans des **activités** relatives **aux armes** nucléaires **dans** la **région**, ni à les **encourager**, et à **ne pas autoriser** la **présence** de tels armes sur leurs **territoires**. Mon **pays** demeure attaché à la **prévention** de la **prolifération des** armes nucléaires et au **renforcement** des **zones** exemptes d'armes **nucléaires**.

**M. SINHASANI (Thaïlande) (interprétation de l'anglais) :** Monsieur le Président, **permettez-moi tout d'abord**, au nom de la **délégation** de la **Thaïlande**, de vous **féliciter** chaleureusement de votre **élection** à la **présidence** de la **Première Commission** et de **féliciter** les autres **membres** du bureau. Je suis convaincu que **sous** votre direction les travaux de la **Commission** seront **couronnés de succès**. Vous **pouvez être assuré** du plein appui de **ma délégation**.

Ma **délégation** voudrait **également** rendre hommage au **Secrétaire général adjoint**, M. Yasushi Akashi, et au personnel **très compétent** de son **équipe**.

L'an dernier, nous avons assisté à des changements **très importants** sur la **scène internationale** : la fin de la **guerre froide** et le passage de la confrontation à la **coopération** dans les relations Est-Ouest. Des **événements positifs** se sont **également** produits dans le **domaine** du **désarmement** de la limitation **des armes**, en **particulier** des **armes nucléaires**. Il y a eu des **réductions unilatérales** et **bilatérales** d'armements **nucléaires** ou des accords à cet **égard**. Le monde semble maintenant **s'être écarté** de **l'abîme nucléaire**, **mais** des conflits **régionaux** et des foyers de tension subsistent encore dans le monde, qui **peuvent dégénérer** en un **conflit** plus vaste à tout moment. La guerre du Golfe en est un exemple. Elle a **également prouvé très clairement** le danger et la menace à la **sécurité internationale** que posent les nombreuses armes de destruction massive. Des **appels** à un **effort** mondial pour **empêcher** la **prolifération** d'armes **nucléaires**, chimiques et biologiques se font entendre dans **tous** les coins du monde.

En ce qui **concerne** le **désarmement nucléaire** et la **non-prolifération** nucléaire, ma **délégation** se **félicite** du **Traité** sur **l'élimination** des missiles de **portée intermédiaire** et de plus **courte portée** - **Traité FNI** - et du **Traité** sur la **réduction** des **armes stratégiques** (START) entre les **Etats-Unis** et **l'Union** soviétique. Nous nous **félicitons également** de l'initiative historique prise **récemment** par le **Président** Bush et de la **réponse** tout aussi positive que lui a **adressée** le **Président** Gorbatchov, qui permettront d'aboutir à une **réduction unilatérale** et **complémentaire** des **armes nucléaires** et au **désarmement**.

Une question **apparentée** est **celle** de l'interdiction des **essais nucléaires**. Nous sommes heureux de noter que la **Conférence** d'amendement des **Etats parties** au **Traité** d'interdiction partielle des **essais nucléaires** s'est tenue en **décembre** dernier avec la **participation** d'**Etats dotés** et non dotés

M. Sinhaseni (Thaïlande)

d'armes nucléaires. **Même si** la Conférence n'a **malheureusement pas été** en mesure de progresser **vers un traité d'interdiction complète** des essais, la **Thaïlande** appuie pleinement les consultations permanentes entreprises par le Président de la **Conférence, M. Ali Atlatas, Indonésie**. **Nous prenons également** note que les discussions sur **une interdiction des essais nucléaires** se sont poursuivies pendant la **Conférence du désarmement au Comité spécial sur l'interdiction des essais, qui a été rétabli** cette année. **Nous espérons** que de **nouveaux progrès** dans le système de vérification ouvriront finalement la voie à la conclusion **d'un traité d'interdiction complète des essais nucléaires**.

Comme **d'autres**, ma **délégation** pense que le **Traité** sur la **non-prolifération** des armes **nucléaires (TNP)** devrait rester au coeur des efforts **destinés à enrayer** la propagation des armes **nucléaires**. La **Thaïlande** se **félicite** de **l'adhésion récente** de **plusieurs** Etats au **Traité** : Afrique du Sud, Tanaanie, **Zambie** et Zimbabwe. Elle se **félicite** en particulier de **l'intention** de la Chine et de la **France** - les **deux seuls Etats dotés** d'armes **nucléaires à ne pas l'avoir fait** - **d'adhérer** au **Traité**.

En **qualité de partie** au **TNP**, nous aimerions demander instamment à tous les Etats qui **ne** sont pas encore parties au **Traité** **d'y adhérer le plus tôt possible**. La participation **universelle** et un accord sur la prolongation du **Traité au-delà** de 1995 sont **essentiels** pour garantir que **le régime** reste viable.

Des accords **sur la non-prolifération** doivent être complétés par une **vérification internationale appropriée et efficace**. Les événements du Golfe ont montré **clairement** la **nécessité** de **renforcer l'efficacité** du système de **garanties**. A cet **égard**, **l'Agence internationale de l'énergie atomique** a un rôle **clef à jouer**. **Nous souhaitons également féliciter l'Agence** du travail formidable **qu'elle effectue** maintenant dans **le Golfe**.

L'affreuse **possibilité** d'un **recours** aux **armes chimiques** pendant la guerre du Golfe a souligné la **nécessité** de **conclure rapidement** une convention **efficace** sur les armes chimiques. Comme la **communauté internationale**, la **Thaïlande s'inquiète** de la mise au point et du **stockage** de **ces armes**. **Nous constatons l'élan** pris dans les **négociations** à la **Conférence du désarmement**. **Nous avons été** heureux d'apprendre par le Président de la **Conférence** du

M. Sihaseni (Thaïlande)

désarmement, l'Ambassadeur Arteaga, Venezuela, que des progrès substantiels ont été réalisés en 1991 et que le prochain rapport de la Conférence du désarmement contredisait le texte intégral de la convention.

En tant qu'Etat qui ne fabrique ni ne transforme des armes chimiques et d'Etat partie au Protocole de Genève de 1925 depuis plus de 60 ans, la Thaïlande appuie pleinement ces efforts. Elle y contribuera dans toute la mesure du possible. C'est un privilège pour nous que d'avoir été invités à envoyer un expert sur les armes chimiques pour participer à la mission du Comité spécial des Nations Unies pour enquêter sur les agents et les installations militaires chimiques en Iraq.

Ma délégation note avec plaisir que la troisième Conférence d'examen des parties à la Convention sur les armes chimiques, tenue à Genève le mois dernier, a pris d'importantes décisions sur l'amélioration et l'extension de mesures existantes propres à accroître la confiance et sur des mesures de vérification. Nous espérons que les Etats qui ne sont pas encore parties à la Convention seront encouragés par l'issue de la Conférence d'examen et qu'ils adhéreront à la Convention.

Il sera impossible de réussir dans le domaine du désarmement si l'on n'accorde pas une attention suffisante aux mesures propres à accroître la confiance. Un exemple positif d'application de ces mesures est celui de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Nous croyons fermement que d'autres régions peuvent profiter de telles mesures d'accroissement de la confiance. La réunion régionale sur les mesures propres à accroître la confiance dans la région de l'Asie et du Pacifique, organisée par le Centre régional pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique à Katmandou, a donné un élan des plus précieux. La Thaïlande montre son appui sans réserve à l'idée et à la convocation de cette réunion en fournissant des contributions volontaires.

Les propositions portant création d'un registre des armements des Nations Unies reçoivent beaucoup d'attention. Bien que mon gouvernement appuie l'appel à une plus grande transparence et qu'il soit conscient de la nécessité de freiner la mise au point, le stockage et le transfert d'armements, il est d'avis que ce registre doit être universel et non

M. Sinhaseni (Thaïlande)

**discriminatoire, et qu'il faut dûment respecter le droit d'un pays à l'autodéfense. Comme le Secrétaire général l'a déclaré succinctement avec beaucoup d'éloquence :**

**"nous devons chercher à mettre au point des critères équitables de maîtrise multilatérale des transferts d'armements, sans porter atteinte aux besoins légitimes des Etats en matière de sécurité." (A/46/L. p. 12)**

A notre avis, **dans** cette question **complexe, un** consensus authentique est **nécessaire** et **ne peut être réalisé** que par les consultations et le dialogue.

Pour terminer, ma **délégation** **croit** qu'il se **dégage** dans cette commission et à l'**Assemblée générale** dans son ensemble **un sens accru** de coopération et de **compromis**. Un plus grand nombre de **résolutions** sont **adoptées** par consensus. Des **résolutions** portant sur les mêmes questions ont **fusionnées avec succès**. Ma **délégation** se **félicite** de cette **tendance** positive et **promet** son appui et **sa coopération sans réserve** dans la recherche d'une limitation effective des armements et au **désarmement**. Comme le **Secrétaire général** nous le rappelle à juste titre dans son rapport sur les travaux de l'**Organisation** :

**"Les perspectives qui s'ouvrent aujourd'hui . . . ne dureront sans doute pas indéfiniment." (Ibid.)**

**M. TUCKER** (Bahamas) (interprétation de l'anglais) : Au nom de la **délégation** des Bahamas, permettes-moi, Monsieur **le Président**, de vous **féliciter** de votre **élection** à la **présidence** de la **Première Commission** à la **quarante-sixième** session de l'**Assemblée générale**. Ma **délégation** est convaincue que, **compte** tenu de votre **expérience** et de vos talents de diplomate, cette session sera **féconde**. **Nous félicitons également** les autres membres du bureau. De plus, je veux exprimer la gratitude de ma **délégation** à votre **prédécesseur, l'Ambassadeur Rana, Népal**, qui a dirigé **avec** tant de talent les **délibérations** de la Commission pendant la **quarante-cinquième** session.

M. Tucker (Bahamas)

Les Bahamas sont un Etat non **doté** d'armes **nucléaires** qui n'a pas le moindre **intérêt à acquérir** ou à fabriquer ces armes de destruction massive. De ce point de vue, notre souci et notre **attachement à l'égard** du maintien de la paix, de la **stabilité** et d'un **désarmement général et complet** devraient être clairement **compris**.

Les **événements** spectaculaires qui ont eu un impact dans **ces régions** ont **captivé** à la fois notre **intérêt** et notre imagination. Une lourde menace pour la paix et la **sécurité** internationales dans **l'ère** de **l'après-guerre** froide a **été évitée** lorsque les forces de la coalition ont **libéré** le **Koweït**. Le rôle des Nations Unies s'est **ensuite accru** de **façon** manifeste. La **détente** Est-Ouest se poursuit, **rendant** la conclusion d'accords **bilatéraux** et **multilatéraux** plus **réalisable**. La **coopération** et la **volonté** politique des Etats Membres ont permis des **progrès** notables dans le **domaine** du **désarmement**.

Les **événements récents**, en particulier en Europe orientales, sont la preuve **évidente que les conflits** et les dissensions peuvent **éclater** à tout instant et engendrer des crises internationales. En outre, bien **que** la tenue d'une **conférence** sur le Moyen-Orient **soit imminente**, la **région** demeure pour le moment un champ de bataille permanent. Le transfert et les ventes d'armes se poursuivent sans **relâche**. Il est indispensable que la **communauté** internationale consolide **ses acquis** et **élabore** des **stratégies** propres à garantir la paix et la **stabilité mondiales** jusqu'au **XXIe siècle**, en **réévaluant** ce en **reconsidérant sa manière** de concevoir **l'ensemble** de la question de la **sécurité** et du **désarmement**.

Pour que les tendances actuelles vers **une réduction** des armes **nucléaires** **soient** plus nettes, il faut que la prévention de la guerre **nucléaire** et la promotion du **désarmement nucléaire** se voient **accorder** la plus haute **priorité** dans l'ordre du jour international. **Nous** devons **encourager** de **nouveaux** efforts **résolus** pour **prévenir** la **prolifération** non **seulement** des armes **nucléaires**, **mais** aussi de toutes les armes de destruction massive et les armes classiques.

**C'est** dans cette optique que **nous considérons** les initiatives **récentes** de la **communauté internationale** et les **déclarations** des principaux protagonistes qui visent à freiner la **prolifération** des armes nucléaires. La fait le plus

M. Tucker (Bahamas)

marquant, à cet égard, a été, aux yeux de ma délégation, la signature après neuf ans de négociations du Traité sur la réduction des armements stratégiques offensifs (START) entre les Gouvernements des Etats-Unis et de l'Union soviétique en juillet 1991. Conformément au Traité, le nombre d'armes nucléaires à longue portée dans les arsenaux des deux pays sera réduit pour la première fois. C'est essentiel pour le processus graduel de réduction des armes nucléaires, même à des fins de dissuasion. De plus, nous nous félicitons des diverses mesures annoncées par le Président Bush, le 27 septembre, puis par le Président Gorbatchev, le 5 octobre dernier, qui prévoient des réductions unilatérales des armes nucléaires tactiques et des missiles balistiques intercontinentaux à ogives multiples. Ces propositions permettent aux Etats non dotés d'armes nucléaires d'espérer que les Etats dotés d'armes nucléaires ont la réelle intention d'arrêter la course aux armements.

La diminution du nombre des essais d'armes nucléaires et les événements positifs intervenus dans ce domaine sont salutaires. Il ne faut cependant pas oublier que des milliers d'armes nucléaires se trouvent encore dans les arsenaux des Etats dotés d'armes nucléaires. L'étude générale de 1990 sur les armes nucléaires confirme que la prolifération qualitative et verticale des armes nucléaires est toujours une réalité en dépit de réductions quantitatives. Après quatre décennies, l'objectif du désarmement général et complet sous contrôle international efficace n'est pas encore à portée de main.

Une interdiction complète des essais nucléaires est au cœur de la prévention de la prolifération nucléaire, car les essais d'engins nucléaires sont un élément crucial et indispensable de la création d'armes. L'interdiction des essais dans tous les milieux freinera la création d'armes plus perfectionnées et empêchera l'accumulation d'arsenaux nucléaires importants. La Conférence d'amendement aux termes de l'article II du Traité sur l'interdiction partielle des essais nucléaires, tenue en janvier de cette année, a permis de faire porter l'attention sur ce fait particulièrement évident. En tant que l'un des Etats demandant la convocation de cette conférence, les Bahamas regrettent qu'elle n'ait pu se mettre d'accord sur le texte d'une déclaration finale. Nous sommes néanmoins encouragés de constater que des progrès ont été réalisés et qu'il y a un espoir que des échanges de

M. Tucker (Bahamas)

vues approfondies contribueront de façon constructive à la réalisation d'une interdiction complète des essais.

Le Traité sur la non-prolifération est un instrument important pour prévenir la mise au point future d'armes nucléaires. Ma délégation s'associe par conséquent à celles qui ont salué la récente adhésion au Traité des Gouvernements de l'Afrique du Sud, de la Tanzanie et de la Zambie. Nous nous félicitons de la même façon de l'importante décision des deux Etats nucléaires restants, la France et la Chine, d'adhérer au Traité. Ces adhésions récentes devraient encourager d'autres Etats qui ne l'ont pas encore fait à adhérer au traité afin de renforcer le régime et le rendre universel. Nous n'ignorons pas que la ratification du Traité sur la non-prolifération ou l'adhésion à ce traité ne constituent pas une garantie que des pays ne mettront pas au point des armes. C'est toutefois notre meilleure garantie que les Etats sont disposés à se conformer aux normes de la communauté internationale.

Dans notre région de l'Amérique latine et des Caraïbes, ma délégation estime que l'accord de coopération nucléaire entre l'Argentine et le Brésil est une étape essentielle sur la voie de la non-prolifération nucléaire. Les Bahamas espèrent que les discussions en cours sur l'accord de garanties entre ces deux pays et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) s'achèveront bientôt, permettant ainsi à ces deux pays d'adhérer au Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco). Les Bahamas sont un Etat partie à ce traité, le premier à créer une zone exempte d'armes nucléaires dans une région habitée. Ma délégation parrainera donc une fois de plus le projet de résolution qui sera soumis à l'examen de la Commission dans le cadre de ce point. De plus, nous engageons les Etats de la région qui ne l'ont pas encore fait à adhérer au Traité dans les plus brefs délais, l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes devant être une priorité pour tous.

Des progrès importants ont été réalisés sur la voie de la conclusion d'une convention sur les armes chimiques au cours de la session de fond de 1991 de la Conférence du désarmement. Ces progrès sont détaillés dans le document A/26/27, que l'Ambassadeur du Venezuela, en sa qualité de président de la Conférence, a présenté à la Commission le 15 octobre 1991. L'achèvement

M. Tucker (Bahamas)

du projet de convention • n tant quo question prioritaire est, de l'avis de ma délégation, une tâche cruciale pour la Conférence. Une convention sur les armes chimiquee serait une incitation à moins recourir à la menace ou à l'emploi de ces armor. Il faut espérer que les question8 importantes en suspens seront réglées de façon que la Conférence puisse adopter le projet de convention à sa session de 1992 et quo, avmc l'appui voulu, elle puisse rapidement entrer en vigueur, comme prévu. Notre meilleure garantie de succès est que la convention soit efficace, non discriminatoire et vérifiable. De même, nous nous félicitons des progrès enregistrés à la troisième Conférence d'examen de la Convention sur les armes biologiques, qui s'est récemment achevée à Genève, vers un renforcement de la Convention.

Le fait quo la question des transferts at de l'acquisition clandestins d'armes a suscité un tel intérêt au cours du présent d&bat souligne son importance évidente. La crise du Golfe a parfaitement dimontri que le transfert et l'acquisition clandestins d'armes peusnt avoir den conséquences dbaastreuaes. Bans ce cam précis, c'est la paix et la sécurité du monde qui étaient menacées.

Mais la stabilité des Etats pout aussi être en péril lorsque lea armes sont acquises par des groupes dont les intentions sont hostiles à l'intérêt général. Tour les Btats nation8 ont le droit, en vertu do la Charte des Nations Unies, de satisfaire leurs besoins de sécurité individuels et collectifs. Cela n'a rien à voir avec les transferts débridés clandestins d'armes vis-à-vis desquels la communauti internationale doit continuer à se montrer vigilante et qui exigent des stratégies de gestion efficaces. L'esprit d'ouverture et la transparence dans le domaine du transfert, de la fabrication et du stockage d'armes doit devenir la rigle. Le processus des forces classfques en Europe, conclu en novembre de l'année dornibre, qui met l'accent sur la réduction des armes en Europe, et la création envisagée d'un registre des Nations Unies sur le contrôle des armes, comme le souligne le rapport du Secrétaire général (A/46/301), indiquent la facon de traitor la question.

Prenant la parole devant la Commission, le 15 octobre 1991, le Secrétaire général adjoint aux affaires de désarmement, M. Yasushi Akashi, déclarait ce qui suit :

M. Tucker (Bahamas)

"La communauté internationale doit souscrire à une approche multidimensionnelle de la paix et de la sécurité, où l'aspect militaire ne sera pas dominant mais considéré en fonction d'autres priorités telles que le développement, le bien-être, l'environnement et la protection des droits de l'homme." (A/C.1/46/PV.4, p. 3)

Ainsi, le désarmement général et complet doit être considéré comme offrant des chances réelles de crier des ressources susceptibles de favoriser le développement économique et social dans des régions où le sous-développement, le trafic de drogue, l'endettement et la pauvreté sont des problèmes très graves. Les dividendes de la paix dont on a tant parlé doivent porter leurs fruits. Ce n'est que lorsque des stratégies efficaces seront arrêtées par la communauté internationale et les gouvernements que le fossé qui ne cesse de se creuser entre pays développés et pays en développement dans les relations économiques internationales pourra être comblé et que la paix et la sécurité seront maintenues.

Il est évident qu'un nouvel état d'esprit pragmatique règne à la Première Commission, et les progrès qu'il a permis de réaliser se reflètent dans nos délibérations. En cette époque de profonds changements, nous ne devons pas nous écarter de nos objectifs. Ma délégation est résolue à travailler en coopération avec les autres Etats Membres à la Première Commission ainsi qu'avec le Président et le bureau afin que la présente session enregistre de nouveaux progrès.

**M. YATIV (Israël) (interprétation de l'anglais) :** Monsieur le **Président**, à l'occasion de la **première** intervention de fond de ma **délégation** au **cours** de la **présente** session, **permettez-moi** de **vous** dire que **nous sommes** convaincus que **vous-même** et les autres membres du bureau dirigerez les **délibérations** de la Commission **avec** autant **d'habileté** et de **compétence** qu'elles l'ont été jusqu'à présent.

Le **débat** à la Commission **nous** offre une bonne occasion **d'évaluer les** progrès **réalisés** dans le **domaine** du **désarmement** et de la limitation des **armements**. Depuis que la Commission **s'est réunie l'année dernière**, des **événements** d'une **portée** historique se sont **déroulés** sur la **scène internationale**. Je **dois** mentionner **particulièrement** les progrès importants qui ont **été** faits au **cours des négociations** laborieuses entre **les Etats-Unis** et **l'Union Soviétique**, qui ont **abouti** à la signature du **Traité** sur la **réduction** des **armes stratégiques** (START). Le **Traité** et la **décision** des **Etats-Unis** et de **l'Union Soviétique** de **réduire** de **façon** drastique **les armes nucléaires** tactiques de **courte portée** semblent prometteurs d'une nouvelle **période** de **paix** et de **sécurité** pour le monde. **Ces** exemples et d'autres seront sans aucun doute suivis dans d'autres **régions** du monde. En fait, **des différends** et des situations de tension et de **conflit** qui durent depuis longtemps montrent des **signes positifs d'évolution** vers une solution pacifique.

**Mais je** mettrai **l'accent** sur le Moyen-Orient qui, une **fois** de plus, **fournit** à la **communauté internationale** et à **ses** organes **un** sujet de profonde **préoccupation** en **même** temps que **des** perspectives encourageantes de **résoudre** pacifiquement **ses** conflits.

**C'est avec** grande **satisfaction** que je peux dire aujourd'hui que notre **région** est à la veille de **connaître un événement** heureux. Dans deux jours, une **conférence** sur la **paix** va **s'ouvrir** à Madrid, au **cours** de laquelle on discutera **face à face**, entre **représentants d'Israël** et **représentants arabes** de nos voisins **immédiats**, y compris les **Arabes palestiniens** qui **résident** dans les territoires administrés par **Israël**, de **problèmes** importants. **C'est véritablement** un **événement** historique dont nous **espérons** qu'il jettera les bases d'une **paix durable** au Moyen-Orient.

D'un autre **côté**, les **événements** qui se sont **déroulés** cette **année** dans notre **région** renforcent **les inquiétudes d'Israël** quant à sa **survie même**.

M. Yativ (Israël)

Parmi **ces événements**, citons l'occupation du **Koweït** par l'Iraq, suivie de l'**opération Tempête du désert**, l'**agression non déguisée** de l'Iraq contre Israël et, plus **récemment**, l'**intransigeance** et la **supercherie** de l'Iraq concernant **ses capacités** de destruction **massive**. La guerre du Golfe a **confirmé une fois de plus** les affirmations d'**Israël** selon lesquelles le pays se trouve face à un **problème** concernant son existence. Les menaces **iraquiennes d'éliminer** Israël, le tir de quelque 40 **missiles** contre Israël et la sommation de la **communauté internationale** qui a envoyé un demi-million de soldats pour **s'opposer au déploiement** de l'Iraq sont la preuve **évidente** de ce à quoi Israël **aurait dû faire face seul** du fait de l'Iraq s'il n'y avait pas eu l'**invasion** du Koweït.

**Quels** sont les principaux enseignements à tirer de cette agression en ce qui **concerne les problèmes de désarmement**? Comme vous le **savez**, depuis des **années**, Israël a **soutenu que** les menaces de l'Iraq contre lui s'appuyaient sur un **programme nucléaire destiné à ce que** ces menaces se **concrétisent**. Il ressort à l'**évidence** maintenant que la simple signature d'accords **internationaux comme le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ne porte pas en soi la garantie** de leur application. **Bien** au contraire, l'Iraq, qui **resee** signataire du **Traité**, a **exploité ce statut** pour **bénéficier d'une** assistance technique lui permettant de renforcer son programme **nucléaire**, dont nous commençons maintenant à voir **apparaître certains détails**. De plus, Israël a **maintes et maintes fois affirmé** que le **Traité sur la non-prolifération n'avait empêché** aucune guerre locale dans le monde. Et **ce sont** ces guerres locales qui ont **été le** fléau du Moyen-Orient.

Par **ailleurs**, depuis 1980, Israël a **proposé et s'est associé à** d'autres pour proposer la **création d'une zone exempte d'armes nucléaires** au Moyen-Orient. En **conséquence**, Israël **s'est rallié** au **consensus** auquel est **parvenue l'Assemblée générale** des Nations Unies sur cette question. Israël souhaite renouveler **son appel** en faveur de la mise en oeuvre de cette proposition, laquelle **doit** se fonder sur les **principes suivants** : l'initiative de créer **une zone exempte d'armes nucléaires doit** venir des Etats de la **région; il faut qu'il y ait des négociations libres et directes** entre les Etats **intéressés; il faut parvenir à des accords mutuels visant à promouvoir** la confiance entre les Etats **intéressés; enfin, la convention envisagée doit absolument être signée et ratifiée** par tous les Etats de la **région**.

M. Yativ (Israël)

Israël est prêt à entamer des négociations avec chacun des Etats arabes pour trouver les moyens permettant de mettre en oeuvre la limitation régionale des armements sous tous ses aspects. Israël tient à affirmer, comme il le fait depuis les années 60, qu'il ne sera pas le premier pays à introduire l'arme nucléaire au Moyen-Orient.

Dès 1988, dans sa déclaration à la quinzième session extraordinaire de l'Assemblée générale, le Premier Ministre Yitzhak Shamir a lancé un appel pour que l'on fasse du Moyen-Orient une région exempte d'armes chimiques. Cet appel a été réitéré par le Ministre des affaires étrangères d'alors, M. Moshe Arens, à la Conférence de Paris, en janvier 1989. Un appel semblable a été lancé une fois de plus l'an dernier par le Premier Ministre adjoint et Ministre des affaires étrangères, M. David Lévy, dans sa déclaration à l'Assemblée générale.

Israël est signataire de la Convention de Genève de 1925 et appuie les objectifs du projet de convention actuellement en cours de rédaction à Genève. A ce sujet, le Ministre israélien des affaires étrangères, M. David Lévy, a déclaré le 2 octobre, dans le discours qu'il a prononcé devant l'Assemblée générale, que la position d'Israël était la suivante :

"Notre région a souffert aussi de l'usage d'armes chimiques que Saddam Hussein a employées contre son peuple ainsi que contre l'Iran, son ennemi. La destruction des armes chimiques de par le monde, et particulièrement au Moyen-Orient, est d'une importance primordiale. C'est pourquoi Israël accepte de se joindre à la convention sur l'élimination des armes chimiques, tout en sauvegardant le principe de l'universalité. La condition nécessaire pour l'application efficace de cette convention est que tous les Etats de la région y adhèrent."

(A/46/PV.18, p. 37)

Pour ce qui est des armes biologiques, Israël a participé cette année à la troisième Conférence d'examen, qui a eu lieu le mois dernier à Genève, en tant qu'observateur afin de montrer son intention de suivre également de près les délibérations internationales sur cette question.

Au cours de cette année, un certain nombre d'initiatives et de plans sur le désarmement et la limitation des armements au Moyen-Orient et dans le monde entier ont été rendus publics. Israël appuie tous les efforts faits en vue de

M. Yativ (Israël)

limiter la **course aux armements** aux quatre coins du monde. **Mais** en examinant tout **plan précis concernant le Moyen-Orient**, nous devons tenir **compte** de; contraindre **et des conditions existant** dans notre **région**.

**Une chose est très claire** : la question des armes de destruction massive, **qu'elles soient classiques ou non, doit être traitée** de toute **urgence**. **A notre avis, les armes de destruction massive sont celles** qui peuvent sans discrimination tuer **des civils**. La destruction du **Koweït n'a pas été effectuée avec des armes non classiques**. Les **dizaines** de missiles Scud qui ont **touché Israël au cours de la guerre du Golfe n'étaient équipés** fort **heureusement d'aucune ogive non classique**. Toutefois, les **dégâts ont été gigantesques**. **Il est parfaitement clair que** les armes classiques peuvent occasionner **des dégâts aussi importants que leurs équivalents non classiques**. Toute tentative **authentique de réduction** du pouvoir de destruction **doit donc - c'est la priorité numéro un - traiter de la réduction des arsenaux d'armes de type classique du Moyen-Orient**. **Pour tous ceux** qui, nombreux, risquent d'être tués par **ces armes**, leur caractère prétendument classique **n'a rien de réconfortant**.

M. Yativ (Israël)

La guerre du Golfe et ses séquelles devraient marquer un tournant non seulement dans le domaine du contrôle des armes et du désarmement, mais aussi en ce qui concerne l'atmosphère générale qui règne dans la région. Si, avant la guerre du Golfe, il semblait clair que la région s'orientait vers la guerre, à présent nous avons une possibilité de promouvoir la paix. Pour promouvoir le processus de paix, Israël a mis au point une formule qui comprend, entre autres, les principes suivants : il faut examiner, réduire et, nous l'espérons, éliminer le danger d'un affrontement militaire et spécialement du recours à des armes qui, par leur qualité et leur quantité, seraient une cause de destruction massive; et il convient de mener des négociations directes sans conditions préalables entre Israël et ses voisins, afin de signer des accords de paix entre Israël et chacun des Etats arabes.

Malgré les obstacles qui nous attendent encore, beaucoup peut être fait, y compris dans le domaine du contrôle des armements. Toutefois, tous les efforts ou toutes les initiatives en tout genre doivent éviter des formules ou des solutions visant à imposer des règles conçues au dehors.

Certaines conditions d'ordre régional, particulièrement dans le domaine de la sécurité, ne peuvent être réglées qu'entre les Etats de la région. De telles conditions regardent les voisins immédiats d'un pays donné, et elles ne sauraient être réglées par de simples mesures internationales. A cet égard, dans le rapport du Secrétaire général sur la zone exempte d'armes nucléaires, présenté à l'Assemblée générale en septembre 1990, il est dit nettement que la confiance doit être renforcée entre toutes les parties au conflit. Il y est dit que des solutions militaires sont exclues pour des problèmes politiques. Plus important encore, des progrès doivent être faits dans la recherche d'une solution des conflits fondamentaux de la région. Sans de tels progrès, des mesures d'ordre technique ne seront guère envisagées et encore moins mises au point afin de faire considérablement barrage à la tension.

Aucun processus politique en vue de résoudre les problèmes du Moyen-Orient ne pourra être significatif et durable s'il n'est accompagné d'un véritable processus de désarmement et de contrôle des armements conçu au niveau régional qui le renforce. A cet égard, Israël espère que l'atmosphère de compromis et de compréhension, qui semble gagner du terrain dans d'autres parties du monde, s'implantera effectivement au Moyen-Orient aussi.

**M. TUN (Myanmar) (interprétation de l'anglais) :** Monsieur le Président, la délégation du Myanmar, que j'ai l'honneur de représenter ici aujourd'hui, vous adresse ses félicitations les plus chaleureuses à l'occasion de votre élection à la présidence de la Première Commission, organe important dans la recherche de la paix et de la stabilité. La compétence avec laquelle vous-même et les autres membres du bureau avez guidé les travaux de la Commission depuis le début de nos discussions nous apporte la garantie d'une session fructueuse.

Je profite également de l'occasion pour dire combien ma délégation est reconnaissante à votre prédécesseur, l'Ambassadeur Jai Pratap Rana, du Népal, qui a guidé de manière exemplaire les travaux de la dernière session de la Commission.

Maintenant que nous abordons les années 90, il ne fait guère de doute que nous nous trouvons au seuil d'une ère nouvelle qui porte la promesse d'un monde meilleur. Les nations du monde, enfin libérées des structures rigides des années de la guerre froide où chaque question de paix et de sécurité internationale traversait le prisme des relations Est-Ouest, ont aujourd'hui la possibilité de façonner un nouvel ordre international fondé sur la justice et la coopération.

Si nous voulons voir se concrétiser l'espoir d'un tel ordre mondial, cette espérance doit trouver une base solide dans les principes de la Charte. Les doctrines de dissuasion et d'équilibre du pouvoir qui dominaient la pensée et les planifications militaires des décennies de la guerre froide sont dépassées et doivent être laissées de côté, alors que les principes de la Charte restent valables et ne doivent subir aucune violation. Des piliers de la Charte tels que le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres États doivent être défendus et il ne faut pas permettre qu'on y porte la moindre atteinte. Aucun État ni groupe d'États ne doit pouvoir s'arroger le droit de façonner le nouvel ordre comme il lui plaît afin de répondre à des objectifs et des intérêts particuliers. Il n'est pas inutile de rappeler ici la déclaration du Ministre des affaires étrangères de mon pays qui, le 4 octobre de cette année, a dit à l'Assemblée générale ce qui suit :

M. Tun (Myanmar)

"Rien de ce qui a été passé depuis cette année 1985, qui a marqué un tournant et pendant laquelle les événements qui passeront certainement dans l'histoire comme marquant la fin de la guerre froide ont commencé à se produire, n'exige une modification des objectifs et des principes consacrés dans la Charte. En fait, s'il est une leçon à dégager de l'évolution rapide des affaires internationales, c'est que le droit suprême de la Charte doit être considéré comme inviolable et scrupuleusement respecté dans toutes les relations entre les pays si l'on veut que les promesses d'aujourd'hui ne deviennent pas les cauchemars de demain." (A/46/PV.22, p. 26)

Les changements historiques qui se sont produits dans l'environnement politique international de quelques dernières années ont donné un élan très nécessaire aux négociations bilatérales de désarmement. Des mesures de désarmement valables, hors de portée depuis si longtemps, sont devenues réalisables aujourd'hui et ne peuvent plus être qualifiées d'utopies. L'ensemble des mesures de désarmement sans précédent annoncées par le Président des États-Unis le 27 septembre 1991 et la réaction non moins positive et audacieuse du Président soviétique le 5 octobre de cette année ont encore accru l'élan donné par le Traité de 1967 conclu entre les États-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques sur l'élimination des missiles nucléaires à portée intermédiaire et à plus courte portée (INF) et le Traité sur la réduction des armes stratégiques (START) de 1991. Ma délégation est très satisfaite que les récentes initiatives des États-Unis et de l'Union soviétique en matière d'armes nucléaires aient été suivies par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) qui, le 17 octobre 1991, a décidé de réduire son arsenal nucléaire de 700 nouvelles ogives sur un total de 3 600. Ces événements marquent un tournant dans la lutte pour la survie de l'humanité.

L'élimination de toutes les armes nucléaires tactiques basées au sol et sur des navires de surface, sur des sous-marins et à bord de l'aviation navale, constitue une mesure importante. Ce qui est peut-être encore plus important que le nombre et les types d'armes impliqués, c'est de voir confirmée la conviction que nous sommes capables d'arrêter et d'inverser la course débridée aux armes nucléaires. Également confirmé est le principe qui

M. Tun (Myanmar)

consiste à rechercher une sécurité non réduite à des niveaux d'armements de plus en plus bas.

Bien que la responsabilité primordiale en ce qui concerne l'élimination de la menace d'un holocauste nucléaire appartienne aux Etats dotés d'armes nucléaires, on ne saurait trop souligner que les négociations sur le désarmement nucléaire sont d'un intérêt vital pour tous les Etats, grands et petits, nucléaires et non nucléaires. Les progrès dans les négociations bilatérales entre les Etats-Unis et l'Union soviétique ont un caractère décisif, mais ces négociations ne sauraient se substituer aux efforts déployés dans l'arène multilatérale. Des efforts bilatéraux doivent s'accompagner de négociations multilatérales. Il est donc décevant que les tendances positives dans le domaine bilatéral n'aient pas trouvé leur contrepartie dans l'unique instance multilatérale de négociation sur le désarmement, la Conférence du désarmement. On n'a noté aucun mouvement en ce qui concerne sept des huit questions prioritaires de l'ordre du jour de la Conférence.

Ma délégation partage la déception et la frustration que de nombreuses délégations ont déjà exprimées à propos du manque de progrès quant à un accord sur une interdiction globale des essais nucléaires. Comme on la sait, les préambules tant du Traité sur une interdiction complète des essais que du Traité sur la non-prolifération soulignent expressément que la cessation à tout jamais de toutes les explosions expérimentales d'armes nucléaires constitue un objectif fondamental. Le Myanmar, qui s'est toujours opposé aux essais nucléaires dans tous les milieux, est devenu partie au Traité de Moscou de 1963, convaincu qu'il représente une première mesure importante pour la mise en œuvre d'une interdiction complète des essais nucléaires et l'élimination de toutes les armes de destruction massive qui a'ensuivrait. Le fait qu'il n'existe toujours pas de traité d'interdiction complète des essais près de 30 ans après la signature du Traité tend à soulever des doutes quant à l'engagement des Etats dépositaires du Traité d'interdiction partielle des essais.

M. Tun (Myanmar)

Le Myanmar continue à penser qu'une interdiction globale des essais nucléaires est une mesure essentielle à la réalisation du désarmement nucléaire. Il serait peu réaliste de compter sur des accords valables de désarmement dans l'avenir si l'amélioration qualitative des armes nucléaires se poursuit sans relâche. D'autre part, un accord sur la cessation de tous les essais pourrait relancer tout le processus de désarmement. En fait, pour le Myanmar, ainsi que pour la plus grande majorité des Etats, un accord sur une interdiction complète des essais nucléaires serait le symbole de l'engagement renouvelé des Etats dotés d'armes nucléaires de rechercher le désarmement nucléaire.

A cet égard, le moratoire d'un an annoncé récemment par l'Union soviétique est une mesure opportune et nous espérons qu'il constituera un pas important vers une interdiction générale des essais nucléaires. Nous demandons aux autres Etats dotés d'armes nucléaires de suivre cette voie en suspendant tous les essais par des moratoires unilatéraux ou convenus. Nous espérons que tous les Etats dotés d'armes nucléaires conviendront maintenant d'engager des négociations sur un traité global d'interdiction des essais à la Conférence du désarmement.

L'Assemblée générale, à plusieurs occasions, a demandé l'adhésion universelle au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires comme moyen de renforcer le régime de non-prolifération. Le fait que la Chine et la France ont annoncé leur intention d'adhérer au Traité renforcera sans aucun doute les perspectives d'universalité. Les Etats restants, à notre avis, seront encouragés à se joindre au Traité lorsque les Etats dotés d'armes nucléaires montreront leur attachement total à la poursuite de négociations, de bonne foi, sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements, le plus tôt possible, et au désarmement nucléaire et sur un traité sur le désarmement général et complet, tel que cela est stipulé dans l'article VI du Traité.

Une autre question qui doit être traitée promptement est celle des armes chimiques. Le besoin urgent de compléter les négociations sur une convention sur l'interdiction complète et efficace de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'utilisation des armes chimiques et sur leur

M. Tun (Myanmar)

destruction a été mis en relief par les événements survenus dans la région du Golfe, où la menace de l'utilisation de ces armes de destruction massive était toujours présente. La Conférence du désarmement a déjà fait de8 progrès importants sur le terrain de la convention et nous estimons qu'il convient de redoubler d'efforts pour achever les négociations.

Un point fondamental que ma délégation souhaite mettre en évidence est le fait que le régime de vérification de la future convention sur les armes chimiques devrait avoir un caractère universellement acceptable, juste et non discriminatoire, afin d'assurer son succès. Plus important encore, toute mesure exceptionnelle de vérification devant être adoptée et toute évaluation nécessaire devant être faite devraient s'inscrire dans un cadre multilatéral selon des principes convenus.

Ma délégation est heureuse de noter qu'en présentant le rapport de la Conférence du désarmement, l'Ambassadeur Horacio Arteaga, du Venezuela, en sa qualité de Président de la Conférence, s'est déclaré convaincu que l'objectif d'un accord définitif en 1992 peut être atteint sans grande difficulté.

Le Myanmar demeure fermement attaché à la réalisation d'une interdiction totale des armes chimiques et ma délégation voudrait saisir cette opportunité pour déclarer à nouveau que le Myanmar ne possède pas d'armes chimiques et n'a pas l'intention d'en acquérir.

Nous sommes témoins aujourd'hui d'importantes initiatives de désarmement qui promettent d'être le commencement de la fin de la course aux armes nucléaires. Mais les armes de destruction massive ne se limitent pas aux seules armes nucléaires; les armes chimiques, biologiques et classiques ne sont pas moins importantes. Depuis la seconde guerre mondiale presque tous les conflits armés ont été menés avec des armes classiques et pendant les deux dernières décennies, avec les progrès de la science et de la technologie, il y a eu un accroissement extraordinaire de la capacité de destruction de ces armes. Le fait que les armes classiques peuvent être utilisées avec une précision mortelle et de8 résultats dévastateurs a été largement démontré pendant la guerre du Golfe.

Tandis que l'on reconnaît de plus en plus le besoin de freiner la course aux armes classiques, peu a été fait pour imposer les restrictions nécessaires sur la fabrication, le stockage et le transfert de8 armes classiques. Les

M. Tin (Myanmar)

ventes d'armes sont florissantes, **malgré le fait qu'au cours** des derniers mois **il y a eu des accords conclus entre les grandes puissances sur les mesures de retenue qui régissent les transferts d'armes.**

**C'est dans ce context**s que **nous** avons **étudié le** rapport du **Secrétaire général** (A/46/301), "Etude **sur les moyens de favoriser la transparence des transferts internationaux d'armes classiques**". **Alors que le mérite de la proposition** visant la **création d'un** régime des transferts d'armes universel et non **discriminatoire sous les** auspices des Nations Unies est **undubitable**, cette proposition devrait **être mise en oeuvre, étant donné** l'ampleur et **le caractère délicat du problème, seulement après** qu'une **évaluation complète** aura **été faite.**

Comme il est **indiqué dans l'étude, les** conditions politico-militaires varient d'une **région à l'autre, et les mesures** visant à promouvoir la transparence dans **les transferts d'armes peuvent ne pas être** adoptées **immédiatement par tous les Etats.** En outre, **le registre proposé** n'inclut pas la fabrication et **le stockage des armes. Ma délégation, en conséquence,** estime que **tous les Etats devraient** avoir **le temps d'étudier** soigneusement le document A/46/301 et avoir la **possibilité de faire** leurs observations avant qu'une action ne **soit prise.**

**L'aube d'une** **nouvelle** de **compréhension** et de coopération **nous permet** d'espérer **des accords** significatifs **sur le** désarmement. **Nous avons** maintenant une **possibilité de choisir** entre **une** course aux armements **ininterrompue et un** monde **plus** stable et plus juste. **Travaillons à** consolider et à développer **les tendances** positives dont **nous sommes** aujourd'hui **les témoins.**

La séance est levée à 11 h 30.